

Réf: Dossier 299557

Avis de constitution

SOCIETE « DYSPOO »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 7EME TRANCHE  
VERS L'EGLISE VASE D'HONNEUR, Lot 3138, Ilot 257

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 19/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DYSPOO »

Objet : LOCATION ET VENTE DE VOITURE, MOTO, ENGINES

APPLICATION DIGITAL

IMPORT EXPORT

COMMERCE GENERAL

ACTIVITES IMMOBILIERE

DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 7EME TRANCHE  
VERS L'EGLISE VASE D'HONNEUR, Lot 3138, Ilot 257

Dirigeant(s) M KOUAKOU FOHOUNDY KOUAME YANNICK  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03217 du 11/04/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20404/GTCA/RC/2024 du 11/04/2024

